

# Pour les installations forfaitaires sur le réseau basse tension



Ce tarif s'applique aux clients avec des installations sur le réseau basse tension (0.4 kV).

BKW décide de l'application de ce tarif. Le tarif par installation est calculé en fonction de la consommation estimée par BKW et s'élève au minimum à 153 CHF (hors TVA) par an.

## Informations sur les tarifs

	CHF / an		ct./kWh <sub>estimés</sub> /an		ct./kWh <sub>estimés</sub> /an		ct./kWh <sub>estimés</sub> /an	
			Energy Green		Energy Blue		Energy Grey	
	Montant minimal		Tarif unique (0-24h)		Tarif unique (0-24h)		Tarif unique (0-24h)	
	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.
Tarif de l'énergie	39.00	42.16	13.52	14.62	11.02	11.91	10.02	10.83
Utilisation du réseau BT	114.00	123.23	18.37	19.86	18.37	19.86	18.37	19.86
Prestations de services système de Swissgrid <sup>1</sup>			0.75	0.81	0.75	0.81	0.75	0.81
Réserve d'électricité <sup>2</sup>			1.20	1.30	1.20	1.30	1.20	1.30
<b>Redevances</b>								
Taxe d'encouragement légale <sup>3</sup>			2.30	2.49	2.30	2.49	2.30	2.48
Redevance communale (indicative) <sup>4</sup>			1.50	1.62	1.50	1.62	1.50	1.62
<b>Total</b>	<b>153.00</b>	<b>165.39</b>	<b>37.64</b>	<b>40.70</b>	<b>35.14</b>	<b>37.99</b>	<b>34.14</b>	<b>36.91</b>

<sup>1</sup> Le tarif des prestations de services système générales est fixé par le gestionnaire du réseau de transport Swissgrid pour tous les clients en Suisse et répercuté directement par BKW.

<sup>2</sup> La Confédération a mis en place une réserve d'électricité dont les coûts seront payés par les clients. Les coûts sont facturés par le gestionnaire du réseau de transport Swissgrid.

<sup>3</sup> La taxe d'encouragement légale est perçue par le biais d'un supplément sur les coûts de transport (d'après l'art. 35 LEné) et est applicable sous réserve d'éventuels amendements décidés par le législateur. La redevance comprend notamment la rétribution du courant injecté pour la promotion des énergies renouvelables.

<sup>4</sup> La perception ou non de la redevance communale ainsi que son montant dépendent de la commune concernée. Pour les redevances communales, voir la liste sur [www.bkw.ch/redevances-communales](http://www.bkw.ch/redevances-communales)

Les tarifs avec TVA de 8.1 % incluse sont arrondis selon les règles commerciales usuelles.

BKW Energie SA  
Viktoriaplatz 2  
3013 Berne  
[www.bkw.ch/fr](http://www.bkw.ch/fr)

### Validité

Les tarifs sont valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

### Conditions générales

Les conditions générales de BKW Energie SA «Raccordement au réseau et utilisation du réseau» ainsi que «Fourniture d'énergie électrique aux consommateurs finaux avec approvisionnement de base» s'appliquent. Ces conditions sont disponibles sous [www.bkw.ch/cg](http://www.bkw.ch/cg)